

Les Jardins du Loiret, 3e trimestre 2011

*Jardins du Loiret
3e trimestre 2011*

Actualités

LES REMISES DE PRIX DU CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

Après une année 2009 marquée par le 50^{ème} anniversaire du concours et l'obtention renouvelée, pour notre département, du "Trophée Département Fleuri", l'année 2010 a encore été une année riche en résultats. Ce palmarès confirme l'engagement constant des communes de notre département.

Sur le total des 340 communes du Loiret, comprennent 10 communes associées, 295 communes se sont inscrites au concours. Le taux d'inscription de 70% place le Loiret dans les départements les plus foyers fleuris.

La particularité des départements du val de Loire est aussi la synergie qui existe entre le fleurissement des collectivités territoriales et

le fleurissement des particuliers nombreux à accéder au palmarès d'arrondissement et au palmarès départemental.

Les remises de prix se sont déroulées à :

- Orléans, pour l'arrondissement d'Orléans, le lundi 28 février 2011
- Fribourg, le mercredi 2 mars 2011
- Gien, le lundi 7 mars 2011
- Villandry, pour l'arrondissement de Montargis, le mardi 15 mars 2011.

Chaque cérémonie de remise de prix a réuni entre 200 et 400 participants : Maires, élus en charge du développement durable et de l'embellissement de leur commune, ainsi que les citoyens particuliers qui trouvent dans cette manifestation symbolique la reconnaissance par la collectivité publique de leurs efforts.

Les Conseillers Généraux prennent toujours beaucoup de plaisir à féliciter et à remettre les prix aux lauréats. Monsieur le Sénateur Jean-Pierre SIBERT, toujours très assidu à nos remises de prix, nous fait très souvent l'honneur de sa participation.

Cette année, sur proposition du jury départemental, le jury régional a attribué à la commune de Vieux la Châtre, la première fleur. Par ailleurs, des promotions ont été accordées, par le jury régional, avec attribution de la seconde fleur aux communes suivantes : Amilly, Châteauneuf, Gien et Lodon. La commune de Bédouze a quant à elle obtenu le Prix Régional de la Mise en Valeur du Patrimoine.

Michel JOURY